

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Ruffey-sur-Seille

dossier n° DP 039 471 14 K0016

date de dépôt : 23 mai 2014

demandeur : Société EVA, représentée par  
Monsieur BALOUKA Richard

pour : pose de panneaux photovoltaïques

adresse terrain : 64 rue de la Halle, à Ruffey-  
sur-Seille (39140)

**ARRÊTÉ**  
**de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable**  
**au nom de la commune de Ruffey-sur-Seille**

Le maire de Ruffey-sur-Seille,

Vu la déclaration préalable présentée le 23 mai 2014 par la Société EVA, représentée par Monsieur BALOUKA RICHARD demeurant 8 avenue Henry Barbusse, Bobigny (93000) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la pose de panneaux photovoltaïques ;
- sur un terrain situé 64 RUE DE LA HALLE, à Ruffey-sur-Seille – parcelle cadastrée AI 79 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la loi du 31/12/1913 sur les monuments historiques ;

Vu le Plan d'Occupation des Sols de la commune de RUFFEY-SUR-SEILLE approuvé le 25 février 2002, modifié les 16 décembre 2005 et 18 mars 2011, révision simplifiée du 31 mars 2006, et mis en révision le 10 mai 2011 ;

Vu l'avis favorable du chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine en date du 26/05/2014 ;

**Considérant que le projet se situe dans le périmètre de protection d'un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, mais hors du champ de visibilité ;**

**ARRÊTE**

**Article unique**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable sous réserve du respect des prescriptions émises dans l'avis du chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine annexé au présent arrêté et selon l'insertion paysagère « état projet après installation » jointe également au présent arrêté.

Ruffey-sur-Seille, le 12 juin 2014  
Le maire,

Evelyne PETIT

